



Demande de mise sous tutelle

Par **StRO**, le **07/03/2025** à **11:42**

Bonjour,rnrnMa mère à été récemment diagnostiquée Alzheimer. Nous sommes 3 enfants. Nous sommes en conflit permanent avec ma soeur ainée qui à pris le lead auprès de ma mère et qui gère donc toutes ses affaires (medicales, financières...) depuis la mort de notre père soit 17 ans . Depuis maintenant 1 mois, nous sommes, mon frère et moi coupé de tout contact avec ma mère et ce depuis que ma soeur a pris seule une décision financière abusive envers ma maman sans nous en informer en amont. Nous lui avons notifié notre désaccord mais ma mère est sous son emprise et refuse à présent de nous parler ou même de nous voir depuis ce gros désaccord. Sachant que Maman est à ce jour dans l'acapacité de prendre seule des décisions qu'elles quelles soient, nous sommes très inquièts mon frère et moi sur ce que ma soeur pourrait lui faire faire qui irait à l'encontre de ses interets. Nous souhaitons mon frère et moi, protéger au mieux ma mère afin qu'elle ne soit pas victime "d'un abus de personne vulnérable" mais pour constituer ce dossier, nous avons besoin de documents et notamment de sa pièce d'identité et de son dossier medical. Nous n'avons accès à aucun de ces documents. Comment pouvons nous agir au mieux de son interet ? Merci d'avance pour votre aide.

Par **yapasdequoi**, le **07/03/2025** à **12:13**

Bonjour,rnrnVous pouvez signaler votre inquiétude aux services sociaux et/ou au procureur.rnrnIl faut aussi une visite médicale pour obtenir le CMC qui est obligatoire.

Par **G_Juri**, le **25/03/2025** à **17:16**

Bonjour, rnAvez-vous déjà envisagé une mesure de protection juridique (tutelle ou curatelle) pour votre mère, afin de clarifier sa situation financière et éviter tout abus ?